

**École de criminologie**  
Université de Montréal

**Hiver 2025**

Plan de cours  
**CRI 3361 – Prévention du crime**

Mercredi de 8 h 30 à 11 h 30

I

Enseignant : Etienne Blais  
[etienne.blais@umontreal.ca](mailto:etienne.blais@umontreal.ca)  
Pavillon Lionel-Groulx Local C-4117

Disponibilité : mercredi de 12 h 30 à 15 h 30

Auxiliaire d'enseignement : à déterminer

## Descripteur du cours

Cadre théorique et évolution de la notion de prévention en criminologie. L'analyse de divers programmes et leur efficacité. L'élaboration de projets en prévention.

## Objectifs du cours

L'objectif général du cours est d'accroître les compétences et connaissances des étudiant.e.s en prévention du crime. Le cours met l'emphase sur les théories à la base de la prévention, l'élaboration, l'implantation et l'évaluation des programmes. Des cours sur des problématiques particulières permettent d'intégrer l'ensemble de la matière vue en classe.

Plus précisément, le cours vise à amener l'étudiant.e à :

- Acquérir un bagage théorique utile pour comprendre et élaborer des programmes de prévention du crime.
- Identifier les meilleures pratiques en matière de prévention du crime
- Connaître les enjeux éthiques en prévention du crime.
- Maîtriser les notions méthodologiques de base pour poser un regard critique sur les évaluations des programmes en prévention du crime.
- Acquérir les connaissances et habiletés nécessaires pour œuvrer dans ce secteur.

## Approches pédagogiques

Le cours est donné essentiellement sous forme d'exposés magistraux. Les étudiant.e.s réalisent aussi un travail et des exercices permettant de mettre en application les connaissances acquises durant le cours et de développer un esprit critique par rapport aux pratiques en prévention du crime.

## Modalités d'évaluation des apprentissages

### A) Travail de session – 40 % de la note finale divisé en deux

1. **Projet de travail – 10 % de la note finale.** Le projet de travail se fait en équipe de deux ou trois. Le projet de travail est de trois pages. La première page présente une table des matières des sections du travail. Elle est préliminaire et changera au courant du trimestre. La deuxième page présente la problématique étudiée : 1) ampleur du phénomène (p. ex : prévalence, tendance, segments vulnérables de la population) 2) un bref état des lieux sur les débats quant aux façons de prévenir la problématique (p. ex : mesures de prévention à préconiser, obstacles liés à l'implantation, besoins complexes de la clientèle), et 3) la démarche que vous allez suivre pour contribuer au débat et répondre à vos objectifs. La troisième page présente une liste de 10 références. Il est obligatoire de faire approuver votre sujet par le professeur ou l'auxiliaire d'enseignement. Le projet de travail doit être remis au plus tard le **12 février 2025 avant 17 h sur Studium.**
2. **Travail – 30 % de la note finale.** Le travail porte sur la prévention d'un problème de sécurité intérieure, d'une forme particulière de crime ou de la délinquance au sein d'une population. Le travail peut prendre la forme :
  - Synthèse sur les mesures de prévention pour un problème ou clientèle
  - L'analyse d'un problème qui mène à des pistes de prévention
  - L'évaluation d'un programme de prévention
  - L'expérience d'acteurs en matière de prévention
  - Les stratégies pour favoriser la collaboration intersectorielle dans le cadre de programmes de prévention
  - Analyse critique d'un programme de prévention ou des activités d'un organisme

La liste n'est pas exhaustive. Le travail se fait en équipe de deux ou trois (vous devrez travailler en équipe dans vos milieux de travail donc autant vous habituez dès maintenant). Le travail compte au maximum 5000 mots, ce qui exclut les annexes, les tableaux, les figures et les références. Des rencontres hebdomadaires sont offertes aux étudiant.e.s afin de les épauler dans la réalisation du travail. **Le travail doit être remis au plus tard le 23 avril 2025 avant 17 h sur Studium.**

### B) Examen intra : exercice en classe et à la maison – 30 % de la note finale

- Les consignes détaillées seront déposées sur Studium.
- Proposer une analyse du problème (2 pages).

- Proposer des mesures de prévention au problème (2 pages).
- Vous disposez de 2 pages pour insérer des tableaux et figures.
- L'exercice a lieu le 19 février 2025 et peut être remis au plus tard le 25 février 2025 à 17 h sur Studium.
- L'exercice peut se faire seul ou en équipe de deux ou trois. Le travail d'équipe est fortement encouragé.

### C) Examen final – 30 % de la note finale

- L'examen porte sur toute la matière vue en classe ainsi que sur les lectures obligatoires.
- Le professeur prendra du temps pour réviser et identifier la matière la plus importante pour l'examen.
- L'examen comporte des questions à choix multiples, à court, à moyen et long développement.
- Aucun matériel n'est permis.
- L'examen final a lieu le 16 avril 2025 au local 3030\_559A Pavillon Marguerite-D'Youville de 8 h 30 à 11 h 30.

## Barème de notation

### Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

## Déroulement du cours

### **PARTIE 1 : APPROCHES EN PRÉVENTION DU CRIME**

#### **Cours 1 : 8 janvier 2025 – Introduction**

##### **Première partie : présentation du cours**

- Présentation du professeur
- Présentation de l'orientation du cours
- Présentation du plan de cours
- Présentation du travail de session
- Présentation des autres évaluations

##### **Deuxième partie : notions de base en prévention**

- Définitions et approches
- Essor de la prévention : conclusions sur « l'inefficacité » des actions policières traditionnelles

#### **Cours 2 : 15 janvier 2025 – Prévention développementale**

- Criminologie développementale et trajectoire de vie
- Définition et principes de l'intervention précoce
- Facteurs de risque et de protection
- Théorie du changement
- Exemple : SNAP (Stop Now and Plan)

##### Lecture obligatoire :

Welsh, B.C., et Tremblay, R.E. (2021). Early Developmental Crime Prevention Forged Through Knowledge Translation: a Window into a Century of Prevention Experiments. *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, 7: 1-16.

#### **Cours 3 : 22 janvier 2025 – Prévention communautaire**

- Désorganisation sociale et efficacité collective
- Définition et origine : l'école de Chicago
- Résultats des évaluations de programme : des effets mitigés
- Défis de la prévention communautaire
- Tisser des liens entre les partenaires

Lecture obligatoire :

Jugl, I., Bender, D., et Lösel, F. (2023). Do Sports Programs Prevent Crime and Reduce Reoffending? A Systematic Review and Meta-Analysis on the Effectiveness of Sports Programs. *Journal of Quantitative Criminology*, 39: 333-384.

Lecture complémentaire :

Hope, T. (1995). Building a safer society: strategic approaches to crime prevention. *Crime and Justice*, 19: 21-89.

#### **Cours 4 : 29 janvier 2025 - Prévention par l'aménagement de l'environnement bâti**

- Origines, histoire et développement
- Espace défendable : espace privé et public
- Utilisation du territoire et opportunités criminelles
- Exemples des caméras de surveillance en circuit fermé et de l'éclairage

Lecture obligatoire :

Cozens, P., et Love, T. (2015). A review of current status of crime prevention through environmental design (CPTED). *Journal of Planning Literature*, 30: 393-412.

Lecture complémentaire :

Shariati, A. (2022). Crime prevention through environmental design (CPTED) and its potential for campus safety: a qualitative study. *Security Journal*, 35: 1198-1219.

#### **Cours 5 : 5 février 2025 – Prévention situationnelle et scripts**

- Définition et principes de base
- Enjeux éthiques
- Retour sur l'importance de l'analyse pour identifier des mesures adaptées
- Scripts
- Exemple : la production de drogue de synthèse

Lecture obligatoire :

Blais, É., Décary-Héту, D., et Leclerc, B. (2024). 1200 paths and counting: A script analysis of firearms trafficking in the Province of Quebec, Canada. *Journal of Criminal Justice*, 95: 102301.

Lectures complémentaires :

Clarke, R.V. (2009). Situational Crime Prevention: Theoretical Background and Current Practice. Dans M.D. Krohn et coll. (Dir.), *Handbook on Crime and Deviance, Handbooks of Sociology and Social Research* (pp. 259-276). Springer Science + Business Media.

Leclerc, B., & Reynald, D. (2017). When scripts and guardianship unite: A script model to facilitate intervention of capable guardians in public settings. *Security Journal*, 30(3): 793-806.

## **Cours 6 : 12 février 2025 – Approche en santé publique et approche en réduction des méfaits**

### *Partie 1 : Approche en santé publique*

- Définitions et notions de base en épidémiologie
- Typologie et matrice de Haddon
- Approche écologique

### *Partie 2 : Approche en réduction des méfaits*

- Définition
- Alternatives à la criminalisation

### Lectures obligatoires :

Runyan, C. (1998). Using the Haddon matrix: introducing the third dimension. *Injury Prevention*, 4: 302-307.

Blais, É., Brisson, J., Gagnon, F., et Lemay, S-A. (2022). Diverting people who use drugs from the criminal justice system: A systematic review of police-based diversion measures. *International Journal of Drug Policy*, 105: 103697.

### Lectures complémentaires :

Runyan, C. W. (2003). Introduction: Back to the Future – Revisiting Haddon's Conceptualization of Injury Epidemiology and Prevention. *Epidemiologic Reviews*, 25: 60-64.

## **Cours 7 : 19 février 2025 – examen intra**

- Texte à rédiger à partir d'une mise en situation.

## **PARTIE 2 – ÉVALUER LES PROGRAMMES DE PRÉVENTION**

## **Cours 8 : 26 février 2025 – Implantation et évaluation des programmes**

- Retour sur l'étape de l'identification des problèmes
- Les types d'évaluation et leur complémentarité

- Les menaces à la validité

Lecture obligatoire :

Brousselle, A., et Champagne, F. (2011). Program theory evaluation: Logic analysis. *Evaluation and Program Planning*, 34 : 69-78.

Lectures complémentaires :

Eck, J.E. (2006). When is a bologna sandwich better than sex? A defense of small-n case study evaluations. *Journal of Experimental Criminology*, 2: 345-362.

Farrington, D.P. (2006). Methodological quality and the evaluation of anti-crime programs. *Journal of Experimental Criminology*, 2: 329-337.

**Cours 9 : 5 mars 2025 – Semaine d'activités libres**

**Cours 10 : 12 mars 2025 - Synthétiser les résultats des évaluations**

- Que sont les données probantes ?
- Guides et registres des meilleures pratiques
- Stratégies pour identifier les meilleures pratiques : synthèse systématique et le rapport du Maryland
- Autres types de synthèse

Lecture obligatoire :

Blais, É., et Poirier, B. (2019). Les évaluations de l'efficacité des interventions policières : résultats des synthèses systématiques. Dans Maurice Cusson, Olivier Ribaud, Étienne Blais et Michel M. Raynaud (Dir.) *Nouveau traité de sécurité*, pp. 91-103. Montréal : Hurtubise et Septentrion.

Lectures complémentaires :

Parker, A., Scantlebury, A., Booth, A., MacBryde, J.C., Scott, W., Wright, K., et McDaid, C. (2018). Interagency collaboration models for people with mental ill health in contact with the police: a systematic scoping review. *BMJ Open*: 1-13.

**Cours 11 : 19 mars 2025 – Que peut faire la police pour réduire le crime ?**

- Remise en question du modèle policier traditionnel
- Innovation policière
- Typologie de Weisburd et Eck : entre collaboration et concentration des moyens
- Modèles policiers prometteurs

Lecture obligatoire :

Blais, É., Landry, M., Elazhary, N., Carrier, S., et Savard AM. (2022). Assessing the capability of a co-responding police-mental health program to connect emotionally disturbed people with community resources and decrease the police use-of-force. *Journal of Experimental Criminology*, 18: 41-65.

Lecture complémentaire :

Wesiburd, D., et Eck, J.E. (2004). What can police do to reduce crime, disorder and fear? *ANNALS AAPSS*, 593: 42-65.

### **Partie 3 – Problématiques particulières et intégration de la matière**

**Cours 12 : 26 mars 2025 – Santé et sécurité au travail**

**Cours 13 : 2 avril 2025 – Prévenir la cybercriminalité**

**Cours 14 : 9 avril 2025 – À déterminer.**

## **Lectures obligatoires et références bibliographiques**

Les lectures obligatoires et complémentaires sont disponibles sur Studium.

## **Renseignements utiles**

**Site web de l'École de criminologie :** [www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)

**Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :**  
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

## ***Captation visuelle ou sonore des cours***

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.



## Règlement des études de premier cycle

### **Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :**

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/enseignement/ens30\\_1-reglement-etudes-premier-cycle.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/enseignement/ens30_1-reglement-etudes-premier-cycle.pdf)

## Révision de l'évaluation (article 3.7)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours. À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire dans son centre étudiant et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme. De plus amples renseignements se trouvent à l'adresse suivante :

[https://safire.umontreal.ca/public/FAS/safire/Documents/Protocole\\_formulaire\\_re\\_vision\\_notes\\_form\\_04-2024.pdf](https://safire.umontreal.ca/public/FAS/safire/Documents/Protocole_formulaire_re_vision_notes_form_04-2024.pdf)

## Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par le biais du formulaire électronique approprié, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation, au plus tard dans les sept jours suivant l'absence.

Une fois par trimestre, pour une absence de courte durée, soit au plus trois jours consécutifs, l'étudiant peut justifier une absence à une évaluation sur la base d'une déclaration sur l'honneur. Pour toute autre absence survenant au cours du même trimestre, ainsi que pour toute absence à un examen différé, l'étudiant doit fournir des documents justificatifs.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire dans son centre étudiant et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme.

## Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

## Références bibliographiques

Clarke, R.V. ed. (1993). *Situational Crime Prevention: Successful Case Studies*. Albany : Harrow and Heston.

Cusson, M., Tremblay, P., L.-Biron, L., Ouimet, M., and Grandmaison, R. (1994). *La Planification et l'évaluation de projets en prévention du crime*. Québec: Ministère de la sécurité publique - Direction générale de la sécurité et de la prévention: Quebec (QC).

Cusson, M., Ribaud, O., Blais, É., et Raynaud, M.M. (Dir.) (2019). *Nouveau traité de sécurité : sécurité intérieure et sécurité urbaine*. Septentrion et Hurtubise.

Doll, L.S., Bonzo, S.E., Mercy, J.A., Sleet, D.A., et Haas, E.N. (eds) (2006). *Handbook of Injury and Violence Prevention*. New York : Springer.

Leclerc, B., et Wortley, R. (Dir.) (2013). *Cognition and Crime: Offender Decision Making and Script Analysis*. Crime Science Series. Oxon: Routledge.

Leclerc, B., et Savona, E. (Dir.) (2017). *Crime Prevention in the 21<sup>st</sup> Century: Insightful Approaches for Crime Prevention Initiatives*. Suisse: Springer.

Sherman, L.W., Farrington, D.P., et Eck, J. (Eds) (2006). *Evidence-Based Crime Prevention*. New-York : Routledge.

Smith, M.J., et Tilley, N. (2005). *Crime science: new approaches to preventing and detecting crime*. Collumpton: Willian.

Teasdale, B., & Bradley, M.S. (Dirs.) (2017). *Preventing crime and violence. Advances in Prevention Science*. Suisse: Springer.

Tilley, N. (ed.). (2017). *Handbook of crime prevention and community safety*, 2e édition. New York : Routledge.

Welsh, B., et Farrington, D. P. (2012). *The Oxford handbook of crime prevention*. New York : Oxford University Press.